



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Fondation WWF France

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024  
Fondation WWF France  
35 - 37 rue Baudin - 93310 LE-PRE-SAINT-GERVAIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## Fondation WWF France

35 - 37 rue Baudin - 93310 LE-PRE-SAINT-GERVAIS

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'attention du Conseil d'Administration de la fondation WWF France,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation WWF France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), décrites dans la note 10 et 11 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés Conseil d'Administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 décembre 2024

KPMG SA

.....

Thierry Champion

Associé

# Fondation WWF-France

## Comptes annuels

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b> .....	<b>4</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>6</b>
<b>ANNEXE DES COMPTES ANNUELS</b> .....	<b>9</b>
<b>1. Objet social, missions et moyens de mise en œuvre</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Faits majeurs de l'exercice</b> .....	<b>10</b>
<b>3. Les principes, règlements et méthodes comptables</b> .....	<b>10</b>
<b>4. Les Informations Relatives Au Bilan</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1. L'ACTIF IMMOBILISÉ</b> .....	<b>11</b>
4.1.1. Les immobilisations incorporelles .....	11
4.1.2. Les donations temporaires d'usufruit.....	11
4.1.3. Les immobilisations corporelles .....	12
4.1.4. Les amortissements sur immobilisations .....	12
4.1.5. Les dépréciations sur immobilisations .....	13
4.1.6. Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.....	13
4.1.7. Les dépréciations des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés .....	14
4.1.8. Les Immobilisations financières .....	14
<b>4.2. L'ACTIF CIRCULANT</b> .....	<b>14</b>
4.2.1. Les créances.....	14
4.2.2. Les valeurs mobilières de placement .....	15
4.2.3. Les disponibilités.....	16
4.2.4. Les charges constatées d'avance .....	16
<b>4.3. LE PASSIF</b> .....	<b>17</b>
4.3.1. Les fonds propres .....	17
4.3.2. La dotation .....	18
4.3.3. Les provisions pour risques et charges .....	19
4.3.4. Les fonds reportés .....	19
4.3.5. Les fonds dédiés.....	20
4.3.6. Les dettes .....	25
4.3.7. Les dettes fiscales et sociales .....	26
4.3.8. Les charges à payer .....	26
4.3.9. Les Produits constatés d'avance .....	26
<b>5. Les Engagements Hors Bilan</b> .....	<b>27</b>
<b>5.1. Les engagements reçus</b> .....	<b>27</b>
<b>5.2. Les engagements donnés</b> .....	<b>27</b>
<b>6. Les Informations relatives au Compte de Résultat</b> .....	<b>28</b>
<b>6.1. Le résultat d'exploitation</b> .....	<b>28</b>
6.1.1. Les produits d'exploitation .....	28
6.1.2. Les charges d'exploitation .....	31
<b>6.2. Le résultat financier</b> .....	<b>31</b>
<b>6.3. Le résultat exceptionnel</b> .....	<b>31</b>
<b>7. La ventilation de l'effectif</b> .....	<b>32</b>
<b>8. Les Contributions Volontaires en Nature</b> .....	<b>32</b>

<b>9. Informations complémentaires.....</b>	<b>34</b>
9.1. Les Honoraires des Commissaires Aux Comptes.....	34
9.2. La rémunération versée aux trois plus hauts cadre dirigeants.....	34
9.3. Les Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	34
<b>10. Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....</b>	<b>35</b>
10.1. Règles comptables et décisions de gestion.....	35
10.2. Affectation des charges aux produits qui les financent.....	36
10.3. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD).....	38
10.4. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) - Suite.....	39
10.4.1. Les Produits par origine.....	39
10.4.2. Les Charges par destination.....	41
10.5. Tableaux de rapprochement des charges du compte de résultat aux charges du CROD Exercice 2023/2024 : .....	44
<b>11. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).....</b>	<b>45</b>
11.1. Le CER .....	45
11.2. Les fonds dédiés du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public.....	46

## BILAN

ACTIF en Euros	Exercice 2023/2024			Exercice 2022/2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	950 244	718 423	231 821	297 308
Immobilisations incorporelles en cours	202 091		202 091	58 108
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 059 964	65 319	2 994 645	2 994 645
Constructions	7 783 043	1 833 523	5 949 520	6 169 025
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 218 305	955 036	263 269	124 630
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	50 056		50 056	22 897
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 633 425	44 639	3 588 786	3 800 047
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	9 622		9 622	9 622
Autres titres immobilisés				
Prêts	199 931		199 931	199 931
Autres	9 805		9 805	8 443
<b>Total I</b>	<b>17 116 488</b>	<b>3 616 939</b>	<b>13 499 548</b>	<b>13 684 657</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 924 858	112 405	3 812 453	5 753 431
Créances reçues par legs ou donations	1 179 553		1 179 553	2 163 150
Autres	15 637 491		15 637 491	12 827 070
Valeurs mobilières de placement	2 000 901		2 000 901	46
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	28 336 923		28 336 923	23 454 082
Charges constatées d'avance	8 329 805		8 329 805	6 695 460
<b>Total II</b>	<b>59 409 532</b>	<b>112 405</b>	<b>59 297 126</b>	<b>50 893 239</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>76 526 019</b>	<b>3 729 345</b>	<b>72 796 674</b>	<b>64 577 896</b>

## BILAN (suite)

PASSIF en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	9 150 510	9 150 510
Fonds propres complémentaires	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	- 0	0
Fonds propres statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	- 0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	19 198 786	19 198 786
Report à nouveau	- 558 521	-
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 224 569	- 558 521
Situation nette (sous total)	25 566 206	27 790 776
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
<b>Total I</b>	<b>25 566 206</b>	<b>27 790 776</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	0	0
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 387 410	5 528 219
Fonds dédiés	8 298 836	6 412 694
<b>Total II</b>	<b>12 686 247</b>	<b>11 940 912</b>
<b>PROVISIONS</b>	0	0
Provisions pour risques	93 669	64 219
Provisions pour charges	15 690	4 204
<b>Total III</b>	<b>109 359</b>	<b>68 422</b>
<b>DETTES</b>	- 0	0
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 238 221	2 041 436
Dettes des legs ou donations	249 823	347 945
Dettes fiscales et sociales	2 911 106	2 763 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	7 892 555	6 541 326
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	21 143 158	13 083 736
<b>Total IV</b>	<b>34 434 863</b>	<b>24 777 786</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>72 796 674</b>	<b>64 577 896</b>

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 924	8 257
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	800 674	1 057 051
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 991 267	3 344 006
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	16 111 298	15 754 890
Mécénats	4 095 778	3 668 095
Legs, donations et assurances-vie	6 521 109	5 196 241
Contributions financières	4 394 799	3 997 548
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		129 858
Utilisations des fonds dédiés	4 346 443	2 887 682
Autres produits	188 556	53 683
<b>Total I</b>	<b>38 453 847</b>	<b>36 097 312</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	17 201	36 140
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	13 830 703	12 518 054
Aides financières	5 032 500	5 550 017
Impôts, taxes et versements assimilés	918 987	810 021
Salaires et traitements	7 766 699	6 789 864
Charges sociales	3 817 757	3 314 075
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	775 248	536 769
Dotations aux provisions		64 219
Reports en fonds dédiés	6 232 586	4 584 467
Autres charges	3 256 170	2 520 508
<b>Total II</b>	<b>41 647 849</b>	<b>36 724 132</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 3 194 002</b>	<b>- 626 821</b>

## COMPTE DE RESULTAT (suite)

COMPTE DE RESULTAT en Euros (suite)	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	506 829	35 047
Autres intérêts et produits assimilés	493 499	96 254
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	11 949	11 874
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>1 012 277</b>	<b>143 175</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	27 236	39 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>27 236</b>	<b>39 419</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>985 041</b>	<b>103 756</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>- 2 208 962</b>	<b>- 523 065</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 965	41 607
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>3 965</b>	<b>41 607</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	19 573	77 063
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>19 573</b>	<b>77 063</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 15 608</b>	<b>- 35 456</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>39 470 089</b>	<b>36 282 094</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>41 694 658</b>	<b>36 840 615</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 2 224 569</b>	<b>- 558 521</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	75 405	-
Prestations en nature	285 275	220 828
Bénévolat	352 304	280 920
<b>TOTAL</b>	<b>712 985</b>	<b>501 747</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	75 405	-
Prestations en nature	285 275	220 828
Personnel bénévole	352 304	280 920
<b>TOTAL</b>	<b>712 985</b>	<b>501 747</b>

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

### 1. Objet social, missions et moyens de mise en œuvre

Conformément aux statuts, la Fondation WWF France a pour but de « promouvoir, encourager et assurer la protection et la conservation de la faune et de la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles ».

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- **la mise en œuvre de programmes**, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France dont France Ultra Marine, principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie, ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF.

Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie, Agriculture et Alimentation, Biodiversité et vie sauvage, Eau douce, Forêts, Méditerranée Marine. En transversal, le WWF France met en œuvre des projets et initiatives en matière de Capital naturel et de Finance verte.

- « **la sensibilisation**, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ».

La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.
- la partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en termes de visibilité auprès du grand public.
- la partie sensibilisation des actions menées par le département générosité du public. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.
- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.
- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

## 2. Faits majeurs de l'exercice

- Alexandra Palt nommée Présidente du WWF en juin 2024.
- Célébration des 50 ans du WWF, fondée en 1973.
- Publication du 1er rapport LPR France sur les zones humides
- Election européenne et dissolution de l'Assemblée Nationale

## 3. Les principes, règlements et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023/2024 ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et définies par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020.

Concernant les dispositions non couvertes par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié, la Fondation WWF s'est référée au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général (« PCG ») intégrant le règlement ANC 2016-07 applicable aux fondations et fonds de dotation.

Les comtes de la Fondation WWF ont été élaborés sur la base des principaux fondamentaux du PCG :

- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthode décrits dans la présente annexe.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en euros.

## 4. Les Informations Relatives Au Bilan

### 4.1. L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières : Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires : Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

#### 4.1.1. Les immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en Euros	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement				-
Frais de recherche et de développement				-
Donations temporaires d'usufruit				-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	853 794	96 450		950 244
Autres immobilisations incorporelles				-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>853 794</b>	<b>96 450</b>		<b>950 244</b>
Immobilisations incorporelles en cours	58 108	165 838	21 855	202 091
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>	<b>58 108</b>	<b>165 838</b>	<b>21 855</b>	<b>202 091</b>

Les immobilisations incorporelles concernent l'ERP Unit4 dont une partie a été mise en service au cours de l'exercice pour 46 106 € ET 31 680€ module de formation en ligne .

#### 4.1.2. Les donations temporaires d'usufruit

##### Donations temporaires d'usufruit reçues avant le 1<sup>er</sup> juillet 2020

La Fondation WWF France ne détenait aucune donation temporaire d'usufruit avant le 1er juillet 2020.

##### Donations temporaires d'usufruit reçues à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020

Les donations temporaires d'usufruit acceptées à partir du 1er juillet 2020 font l'objet d'une comptabilisation à l'actif et d'une information en annexe (nature, date, durée et méthode de valorisation).

Les donations temporaires d'usufruit sont comptabilisées à la date de signature de l'acte de donation temporaire dans le compte d'immobilisations incorporelles « Donations temporaires d'usufruit » avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Sur l'exercice clos le 30 juin 2024, la Fondation WWF n'a bénéficié d'aucune donation temporaire d'usufruit.

#### 4.1.3. Les immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en Euros	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations (dont reclassements)	Diminutions (dont reclassements)	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Terrains	1 554 487			1 554 487
Terrain su Siège	672 600			672 600
Terrains dotation immobilière	699 408			699 408
Terrains contrepartie legs et dons	133 469			133 469
<b>Total Terrains</b>	<b>3 059 964</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 059 964</b>
Bâtiment	7 447 692			7 447 692
Agencements, aménagements	292 783	126 287	83 719	335 351
<b>Total Constructions</b>	<b>7 740 475</b>	<b>126 287</b>	<b>83 719</b>	<b>7 783 043</b>
Matériels et outillage	105 627	159 377	76 998	188 007
Matériels et outillage contrepartie legs et dons	1 093			1 093
Installations gén., Agencem., Aménagement divers	35 996			35 996
Matériel de transport	50 735	88 037	55 583	83 188
Matériel de bureau et informatique	761 263	164 243	21 768	903 738
Mobilier	3 609	2 674		6 283
Mobilier contrepartie legs et dons	-			-
<b>Total Installations tech., mat. et outillage industriels</b>	<b>958 323</b>	<b>414 331</b>	<b>154 349</b>	<b>1 218 305</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 758 762</b>	<b>540 618</b>	<b>238 068</b>	<b>12 061 313</b>

Les principales augmentations concernent pour :

- 164 k€ Du matériel informatique dont 26 k€ investis dans le Blue Panda,
- 126 k€ Agencements, aménagements, dont 81 k€ d'aménagement du bateau Blue Panda
- 159 K€ Du matériel et outillage dont 78k€ dans le cadre des projet Ghost Gear.
- 88 k€ correspondant à l'achat du matériel de transport dans le cadre des projets.

#### 4.1.4. Les amortissements sur immobilisations

Amortissements des biens non décomposables :

- La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

- Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.
- Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante. La structure du bâtiment a été amortie sur une durée de 40 ans.
- Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon le détail présenté dans la rubrique "détails des amortissements"

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Constructions	15 à 40 ans
Agencement et aménagement des constructions	5 à 40 ans
Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Matériel bureau/informatique	3 à 20 ans

Matériel de transport	3 à 10 ans
-----------------------	------------

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

Amortissements des Immobilisations en Euros	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations/Dotations	Diminutions / Reprises	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	556 485	161 937		718 423
Constructions	1 529 487	262 073		1 791 559
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 963			41 963
Matériels et outillage	100 938	53 235		154 172
Matériels et outillage contrepartie legs et dons	1 093			1 093
Installations gén., Agencem., Aménagement divers	116 932	42 373	51 177	108 128
Matériel de transport	51 177	9 012	21 167	39 022
Matériel de bureau et informatique	560 394	110 657	21 768	649 283
Mobilier	3 159	179		3 338
Mobilier contrepartie legs et dons				
<b>TOTAL</b>	<b>2 961 628</b>	<b>639 465</b>	<b>94 112</b>	<b>3 506 982</b>

#### 4.1.5. Les dépréciations sur immobilisations

Dépréciation en Euros	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture de l'exercice
Terrains	65 319			65 319

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

#### 4.1.6. Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens reçus par legs ou donations en Euros	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 895 586	1 210 619	1 472 779	3 633 425
<b>TOTAL</b>	<b>3 895 586</b>	<b>1 210 619</b>	<b>1 472 779</b>	<b>3 633 425</b>

La valeur brute à la clôture de l'exercice se décompose en Biens immobiliers pour 3 580 606 € et en biens mobiliers pour 52 819 €.

Les éléments d'actif constitutifs des patrimoines reçus par legs ou donations sont comptabilisés pour les valeurs historiques soumises au Conseil d'Administration au moment de l'acceptation des libéralités.

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis.

#### 4.1.7. Les dépréciations des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les Dépréciations des biens reçus par legs ou donations en Euros	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture de l'exercice
Dépréciations des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	95 539	-	50 900	44 639

La dépréciation des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés porte sur les biens immobiliers.

#### 4.1.8. Les Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières ne nécessitent aucune dépréciation au 30/06/2024.

Immobilisations financières En Euros	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Titres de participations	9 622			9 622
Prêts	199 931			199 931
Dépôts et cautionnements	8 433	10 406	9 050	9 789
Livrets - Dotation mobilière	10	6		16
<b>TOTAL</b>	<b>217 997</b>	<b>10 412</b>	<b>9 050</b>	<b>219 359</b>

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% du Capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
Panda Eurl 35-37 rue Baudin 93310 Le Pré-St-Gervais	7 622	5 079 803	100%	528 960

## 4.2. L'ACTIF CIRCULANT

### 4.2.1. Les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Etat des échéances des créances

Créances en Euros	Montant brut	Échéances	
		A 1 an au plus	A plus d'un 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	199 931		199 931
Dépôts et cautionnements	9 789	9 789	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 817 358	3 817 358	
Clients douteux ou litigieux	107 500		107 500
Personnel et comptes rattachés	4 360	4 360	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	169	169	
Etat et autres collectivités	6 504 592	3 393 100	3 111 492
Groupe			
Créances reçues par legs ou donations	1 179 553	1 179 553	
Débiteurs divers	9 128 369	6 820 808	2 307 561
Charges constatées d'avance	8 329 805	4 106 602	4 223 203
<b>TOTAL</b>	<b>29 281 428</b>	<b>22 177 939</b>	<b>7 103 489</b>

### Les dépréciations des créances

Les dépréciations des créances clients sont de 97 500 € et 120 399 € sont enregistrées en perte irrécouvrable durant l'exercice.

### Les produits à recevoir

Détail des produits à recevoir en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Subventions et concours publics	6 504 592	3 122 991
Contributions	2 140 661	4 423 087
Mécénat à recevoir	6 320 718	4 375 226
<b>TOTAL</b>	<b>14 965 971</b>	<b>11 921 304</b>

Les produits à recevoir reflètent l'ensemble des financements contractuels signés et non perçus à la clôture de l'exercice (y compris ceux concernant les exercices à venir).

#### 4.2.2. Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

Valeurs Mobilières de Placement en Euros	Valeurs historique	Valeurs au 30/06/2024	Plus values latentes et intérêts courus	Pertes latentes
Actions	37	62	26	
Livret	10	865	855	
Placement dotation Fondation - Comptes à termes	330 811	330 811		
<b>TOTAL</b>	<b>330 858</b>	<b>331 738</b>	<b>881</b>	<b>-</b>

#### 4.2.3. Les disponibilités

Disponibilités en Euros	Valeurs au 30/06/2024	Valeurs au 30/06/2023
Comptes à terme	19 169 189	16 669 189
Comptes bancaires	10 467 211	6 296 941
Intérêts courus	309 215	108 178
Caisse	3 182	1 330
PAYPAL	57 314	47 632
<b>TOTAL</b>	<b>30 006 112</b>	<b>23 123 271</b>

#### 4.2.4. Les charges constatées d'avance

Détail des Charges constatées d'avance en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Aides financières	7 523 414	6 456 873
Autres	806 391	238 588
<b>TOTAL</b>	<b>8 329 805</b>	<b>6 695 460</b>

Les charges constatées d'avance reflètent notamment les aides financières contractuelles enregistrées à la clôture et qui concernent les exercices à venir.

### 4.3. LE PASSIF

#### 4.3.1. Les fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés d'une dotation immobilière et d'une dotation statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres et du résultat de l'exercice.

VARIATION DES FONDS PROPRES en Euros	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION OU RECLASSEMENT		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	9 150 510							9 150 510
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	19 198 786							19 198 786
Report à nouveau						558 521		- 558 521
Excédent ou déficit de l'exercice	- 558 521	558 521				2 224 569		- 2 224 569
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
<b>TOTAL</b>	<b>27 790 776</b>	<b>558 521</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 783 090</b>	<b>-</b>	<b>25 566 206</b>

#### 4.3.2. La dotation

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation et augmentée du solde de la dotation mobilière en vue de l'acquisition et de la rénovation de l'actuel siège social situé au Pré-Saint-Gervais (93).

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 10 des statuts, d'une fraction de l'excédent des ressources annuelles nécessaire au maintien de sa valeur. Elle peut être accrue en valeur absolue par décision du Conseil d'Administration.

Informations relatives à l'affectation des actifs constitutifs de la dotation

Actifs en Euros	Nature	Descriptif	Localisation	Valeurs immobilisée brute	Valeur immobilisée nette d'amortissement et de dépréciation	Date dernière réévaluation	Dernière valeur vénale estimée
SIEGE WWF France	Construction	Batiment		7 447 692	5 656 133		
SIEGE WWF France	Terrain	Terrain	Pré St Gervais, Ile de France	672 600	672 600		9 020 000
PEAU DE MEAU	Terrain	25 parcelles de 148,58 hectares	St Martin de Crau, Bouches du Rhône	450 239	450 239		817 000
VERGIERES	Terrain			22 322	22 322		
LES ILES NEUVES	Terrain	3 parcelles de 5,30 hectares	Livry, Nièvre	31 126	19 000		19 000
ILE DE MECHAINS	Terrain	1 parcelle de 3,15 hectares	Marzy, Nièvre	4 663	4 663		5 200
MORTIER	Terrain	11 parcelles de 48,91 hectares	Druy Parigny, Nièvre	58 621	58 621		127 000
LES SABLES	Terrain						
CHAMP DU CLOU	Terrain						
PRE DE LA BICHE	Terrain						
PRE PERRIN	Terrain	43 parcelles de 22,92 hectares	Vair-sur-Loire, Loire-Atlantique	6 970	6 970		37 000
LA CONDURET	Terrain						
LE REMUREAU LES SENSITIVES	Terrain						
BOIRE ROUSSE	Terrain			39 250	30 030		
L'ETANG DU COUVENT	Terrain	1 parcelle de 8,36 hectares	Saint-Michel-en-Brenne, Indre	86 216	86 216		134 000
PLACEMENTS	Comptes à terme			330 811	330 811		330 811
<b>TOTAL</b>				<b>9 150 510</b>	<b>7 337 605</b>	-	<b>10 490 011</b>

#### 4.3.3. Les provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, elles font l'objet d'une information dans l'annexe.

Provisions en Euros	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	64 219	29 450		93 669
Provisions pour charges	4 204	11 486		15 690
<b>TOTAL</b>	<b>68 422</b>	<b>40 937</b>	-	<b>109 359</b>

#### 4.3.4. Les fonds reportés

Fonds reportés liés aux legs ou donations en Euros	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs à la clôture de l'exercice
Fonds reportés - Dédiés	901 075	1 210 573	1 268 186	843 462
Fonds reportés - Non Dédiés	4 627 144	3 181 038	4 264 234	3 543 948
<b>TOTAL</b>	<b>5 528 219</b>	<b>4 391 611</b>	<b>5 532 420</b>	<b>4 387 410</b>

Les fonds reportés représentent l'actif net comptable futur qui sera réalisé au moment de la vente ou réalisation du bien donné ou légué destiné à être cédé. Les fonds reportés sont estimés sur la base d'hypothèses et d'informations portées à la connaissance du Conseil d'Administration au moment de l'entrée au bilan. Ils sont validés par le Conseil d'Administration préalablement à leur comptabilisation.

Les fonds reportés peuvent faire l'objet d'ajustement à la clôture en cas d'écarts significatifs constatés entre la valorisation du fonds reporté au moment de l'acceptation de la libéralité traduite lors de sa première comptabilisation au bilan (entrée au bilan de l'actif net comptable) et les flux réellement constatés sur les exercices suivants, et ce, jusqu'à la réalisation effective du bien destiné à être cédé.

Les ajustements comptables portés aux fonds reportés font l'objet d'une validation préalable par le Conseil d'Administration.

Les fonds sont dits « reportés » car le fait générateur du résultat comptable, à savoir la cession ou réalisation du bien, n'est pas intervenu au moment de la clôture.

Les quotes-parts de fonds reportés sont calculées lot par lot en affectant les lots de passif aux lots d'actif ayant permis de les apurer et donc en affectant les lots de passif décaissés en priorité aux lots d'actif les plus liquides.

Ainsi, à chaque réalisation de lot d'actif, la quote-part de fonds reportés correspondante est reprise et constatée en « produits de legs et donations » au compte de résultat ainsi qu'au sein du CROD et du CER.

#### 4.3.5. Les fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet est défini par l'organe compétent et répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés ».

#### Tableau de variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	CORRECTION OUVERTURE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes	513 415	- 42 902	406 094	432 137			444 470	360
Legs et Assurances-vies	781 617	1 079 821	1 367 804	1 592 225			1 637 017	165 700
Dons	1 862 983	-	1 668 244	1 385 246			2 145 982	9 778
Mécénats	2 174 857	42 902	2 790 445	936 836			4 071 367	-
<b>Ressources liées à la Générosité du public</b>	<b>4 819 457</b>	<b>1 122 723</b>	<b>5 826 492</b>	<b>3 914 306</b>			<b>7 854 366</b>	<b>175 478</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 332 871</b>	<b>1 079 820</b>	<b>6 232 586</b>	<b>4 346 443</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 298 836</b>	<b>175 838</b>

L'utilisation des fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices est prévue en totalité dans le budget de l'exercice 2024/2025.

Le détail par projet est présenté sur les pages suivantes.

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE CONTRIBUTIONS FINANCIERES	A l'ouverture de l'exercice	Correction à l'ouverture	Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Action Caoutchouc	182 509		247 660	182 149			248 020	360
Eau douce	32 739		35 446	32 739			35 446	
Lutte commerce illégal	185 614		100 000	147 597			138 017	
Protection du Loup	3 976			3 976			-	
Protection du Lynx	46 760		1 204	46 760			1 204	
Protection du Requin	18 916		21 783	18 916			21 783	
<b>TOTAL</b>	<b>470 514</b>	<b>-</b>	<b>406 094</b>	<b>432 137</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>444 471</b>	<b>360</b>

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS  
Exercice 01/07/2023 – 30/06/2024



VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LEGS ET ASSURANCES-VIES	A l'ouverture de l'exercice	Correction à l'ouverture	Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Aline Mantel Zone Humide	781 617	-		340 553			441 064	
Action Caoutchouc		138	14 325	14 463			-	
Bocage Nantais		203 074		4 156			198 918	
Bocage Nantais/Singes bassin du congo	453 074	-					0	
Conservation des Forêts	297 113	-	221 631	60 367			236 746	
Consommation Responsable des Ressources Forestières		1 560		1 560			-	
Lutte commerce illégal Madagascar		-	2 249				2 249	
Madagascar		2 542					2 542	
Méditerranée	27 696	8 558	295 353	188 174			143 433	
Protection du Gorille		946					946	
Protection du Rhinocéros	104 717			104 717			-	
Protection du Tigres		946					946	
Restauration des Forêts		221 631	85 420	65 118			241 933	
Singes bassin du congo		250 000		92 946			157 054	
Zone Humide - Chérine	197 221		13 965				211 186	165 700
Projets hexagonaux		-	732 969	720 171				
Préservation des Gorilles et Tigres		-	1 892					
<b>TOTAL</b>	<b>1 861 438</b>	<b>0</b>	<b>1 367 804</b>	<b>1 592 225</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 637 017</b>	<b>165 700</b>

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS  
Exercice 01/07/2023 – 30/06/2024



VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE DONNS	A l'ouverture de l'exercice	Correction à l'ouverture	Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Action Caoutchouc	231 000			115 932			115 068	
Agroforesterie	15 775		70 425	15 775			70 425	
Conservation des Forêts	27 518	30 152	127 830	20 564			164 936	
CPP Cibel		508 821	1 080 691	508 821			1 080 691	
Initiative Nature Impact	217 061		43 701	211 775			48 987	
Lutte commerce illégal	400						400	
Madagascar	9 778						9 778	9 778
Méditerranée		15 672	12 607	7 980			20 299	
Multi-thématique	31 344	- 349 819	318 475				-	
Pré-CPP - CPP	697 657	- 508 821		188 837			-	
Protection des éléphants	146 516						146 516	
Protection des Tortues Marines	91 434		14 515	91 746			14 203	
Protection du Dugong	305 125			59 291			245 834	
Protection du Jaguar	2 398			2 398			-	
Protection du Loup		158 816		45 576			113 240	
Protection du Lynx	34 000	100 000		18 395			115 605	
Protection du Tigres	52 977			52 977			-	
Restauration des Forêts Nouvelle Calédonie		45 179		45 179			-	
<b>TOTAL</b>	<b>1 862 983</b>	<b>-</b>	<b>1 668 244</b>	<b>1 385 246</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 145 982</b>	<b>9 778</b>

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS  
Exercice 01/07/2023 – 30/06/2024



VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE MECENATS	A l'ouverture de l'exercice	Correction à l'ouverture	Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Agroforesterie	78 495			78 495			-	
Aires Marines protégées (AMP)	202 212		13 046	61 180			154 078	
AMP Nouvelle Calédonie	105 283			105 283			-	
Approvisionnement durable produits forestier	80 062		37 816	80 062			37 816	
Conservation des Forêts	151 355	-	37 839	97 919			91 275	
Initiative Nature Impact	1 005 368	94 981	1 935 517	194 420			2 841 446	
Madagascar	8 296			8 090			206	
MECENAT/ Bel	94 981	- 94 981					-	
Méditerranée			181 869				181 869	
Pêche	14 996		6 185	12 000			9 181	
Protection des Tortues Marines	9 854		82 412	9 854			82 412	
Protection du Jaguar	108 791		193 279	44 825			257 245	
Protection du Lynx	54 396		112 329	14 081			152 644	
Protection du Tigres	209 426		75 103	136 384			148 145	
Restauration des Forêts	50 104		17 829	50 104			17 829	
Restauration des terres au Barroso	40 826		97 221	40 826			97 221	
Zone Humide - Chérine	3 313			3 313			-	
<b>TOTAL</b>	<b>2 217 758</b>	<b>-</b>	<b>2 790 445</b>	<b>936 836</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 071 367</b>	<b>-</b>

#### 4.3.6. Les dettes

Dettes	Montant brut	Échéances	
		A 1 an au plus	A plus d'un 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 238 221	2 238 221	
Dettes des legs ou donations	249 823	249 823	
Dettes fiscales et sociales	2 911 106	2 911 106	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 892 555	6 515 551	1 377 004
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	21 143 158	16 393 035	4 750 123
<b>TOTAL</b>	<b>34 434 863</b>	<b>28 307 736</b>	<b>6 127 127</b>

#### Dettes sur legs ou donations :

Les éléments de passif constitutifs des patrimoines reçus par legs ou donations seront comptabilisés pour les valeurs historiques soumises au Conseil d'Administration au moment de l'acceptation des libéralités.

En cas d'écarts résultant d'erreurs constatées entre la valorisation des éléments de passif identifiés au moment de l'entrée au bilan et la valorisation historique retenue à la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les valeurs sont comptabilisées pour leur montant corrigé après validation préalable par le Conseil d'Administration des nouvelles valeurs.

Les frais de notaire constituent un élément du passif de la libéralité lors de son entrée au bilan dès lors que leurs montants sont valorisés avec une fiabilité suffisante dûment documentée.

A défaut, les frais de notaires constituent des charges de l'exercice au cours duquel les frais sont prélevés ou appelés par les notaires au titre de la donation ou de la succession concernée.

En cas d'écart constaté entre la valorisation des frais de notaire au passif du bilan au moment de l'entrée en comptabilité de la libéralité et les montants réellement prélevés ou appelés par les notaires, l'écart est constaté au compte de résultat.

#### 4.3.7. Les dettes fiscales et sociales

Dettes sociales en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Personnel charges à payer	1 349 393	1 067 291
Sécurité sociale et CAFAT	329 178	312 167
Autres organismes	(34 451)	(21 654)
Caisses de retraite	82 116	84 175
Mutuelle et Prévoyance	83 720	74 220
Autres charges à payer sur personnel	708 270	620 082
<b>/S TOTAL dettes sociales</b>	<b>2 518 226</b>	<b>2 136 281</b>
Dettes fiscales en Euros		
Prélèvement à la source	48 019	43 589
Taxe sur la Valeur Ajoutée	170 832	421 102
Taxe sur les salaires	70 381	62 830
Etat - Autres charges à payer	103 648	99 542
<b>/S TOTAL dettes fiscales</b>	<b>392 880</b>	<b>407 266</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 911 106</b>	<b>2 763 344</b>

#### 4.3.8. Les charges à payer

Charges à payer en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Fournisseurs - Factures non parvenues	762 273	466 439
Groupe - Factures non parvenues	147 488	325 823
Dettes provisionnées pour congés à payer	911 806	767 478
Personnel - charges à payer	437 587	299 813
Charges sur dettes provisionnées congés à payer	543 954	460 351
Charges sociales - Autres charges à payer	164 316	159 730
Etat - Autres charges à payer	83 896	99 542
Aides Financières à payer	6 623 156	5 995 208
<b>TOTAL</b>	<b>9 674 476</b>	<b>8 574 385</b>

#### 4.3.9. Les Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Contributions et subventions constatés d'avance	13 358 197	7 623 646
Mécénats constatés d'avance	7 784 961	5 460 089
<b>TOTAL</b>	<b>21 143 158</b>	<b>13 083 736</b>

Les produits constatés d'avance reflètent les contributions, subventions et mécénats contractuels enregistrés à la clôture de l'exercice qui concernent les exercices à venir.

## 5. Les Engagements Hors Bilan

### 5.1. Les engagements reçus

Les biens reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en engagements reçus, pour leur valeur estimée, entre la date à laquelle la Fondation WWF France a été informée et la date de la comptabilisation à l'actif des biens concernés.

Au 30/06/2024, les legs, donations et assurances-vie non encore acceptés par le Conseil d'Administration et dont la Fondation WWF France a été informée s'élèvent à :

Détail des engagements Legs, donations et assurances vie en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Legs, donations et assurances vie	3 650 297	4 530 484
<b>TOTAL</b>	<b>3 650 297</b>	<b>4 530 484</b>

### 5.2. Les engagements donnés

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 506 546 Euros. Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,60 %
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn-over	37,50 %
Taux de charges sociales	60 %

L'âge moyen de l'effectif est de 40.50 ans et l'ancienneté moyenne est de 6,07 ans.

## 6. Les Informations relatives au Compte de Résultat

### 6.1. Le résultat d'exploitation

#### 6.1.1. Les produits d'exploitation

##### Les Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu du fait qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

La règle de rattachement des produits à l'exercice est la suivante :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Dons manuels	16 111 123	15 754 890
<b>TOTAL</b>	<b>16 111 123</b>	<b>15 754 890</b>

##### Les Concours publics et les Subventions

###### *Concours publics*

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

La fondation WWF France ne bénéficie d'aucun concours public.

###### *Subventions d'exploitation*

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit. En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

Aussi, en l'absence de clause suspensive, les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

Catégories d'autorités administratives en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Union européenne	(96 324)	225 199
Etat	2 024 208	2 889 537
Collectivités territoriales	83 435	214 601
Autres	(20 053)	14 670
<b>TOTAL</b>	<b>1 991 267</b>	<b>3 344 006</b>

Dont 1 516 347 € financés par l'AFD, le FFEM et Expertise France.

#### a) Subventions pluriannuelles

La plupart des financements bailleurs dont bénéficie la Fondation WWF France sont des subventions pluriannuelles dédiés à des projets définis. Une subvention pluriannuelle est une subvention qui couvre des charges engagées sur au moins deux exercices différents i.e. sur une période s'étendant au-delà de l'exercice comptable de sa notification.

Conformément aux dispositions du règlement comptable ANC 2018-06, en l'absence de clause suspensive, les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit, pour la totalité du montant octroyé, lors de la notification de l'acte d'attribution par l'autorité administrative, en contrepartie du compte de créance correspondant. La fraction de la subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ».

Les produits sont reconnus en comptabilité au rythme des dépenses réellement engagées sauf si des clauses spécifiques du contrat de subvention prévoient expressément une autre règle de reconnaissance des produits. Les montants des produits constatés d'avance sont évalués à la clôture de l'exercice sur chacun des contrats de subventions.

Cette méthode a pour conséquence de ne pas générer de fonds dédiés à la clôture de l'exercice, les produits étant constatés à hauteur des charges engagées.

S'il existe, à la clôture de l'exercice, un risque de reversement partiel ou de remboursement de financements préalablement encaissés au titre de dépenses non-éligibles au financement de la subvention, les conséquences comptables sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention si la sortie de ressources est probable et chiffrable avec précision
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur dès lors que la sortie de ressources est certaine et que son échéance est connue.

#### b) Subventions annuelles

Les subventions d'exploitation attribuées au titre d'un projet pour un exercice comptable donné sont comptabilisées au moment de leur notification, en l'absence de conditions suspensives. A la clôture de l'exercice, la fraction de subvention dédiée à un projet défini qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subventions d'exploitation ».

#### Les legs, donations et les assurances-vie

La rubrique « Legs, donations et assurances-vie » figurant dans le compte de résultat comprend les éléments suivants :

En produits :

- le montant perçu au titre d'assurances-vie ;
- le montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » ;
- le prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- la reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- l'utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations ;

En charges :

- la valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- la dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- le report en fonds reportés liés aux legs ou donations.

Le détail de ces éléments est mentionné dans le tableau présenté ci-dessous.

	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
<b>PRODUITS en Euros</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	569 945	2 078 388
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations »	4 564 409	2 915 998
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 637 032	1 551 011
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	50 900	974
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	5 532 420	2 391 559
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>12 354 707</b>	<b>8 937 930</b>
<b>CHARGES en Euros</b>	<b>Montants</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 441 986	1 368 492
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	65 474
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	4 391 611	2 307 723
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>5 833 598</b>	<b>3 741 689</b>
<b>PRODUITS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE</b>	<b>6 521 109</b>	<b>5 196 241</b>

Les Utilisations de fonds dédiés

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Utilisations fonds dédiés contributions	432 137	946 128
Utilisations fonds dédiés GP dons	1 385 246	338 904
Utilisations fonds dédiés GP legs	1 592 225	687 378
Utilisations fonds dédiés GP Mécénats	936 836	915 273
<b>TOTAL</b>	<b>4 346 443</b>	<b>2 887 682</b>

### Les Autres produits

Nature en Euros	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
Droits d'auteurs	140	607
Autres produits gestion temporaire	159 534	26 341
Produits divers de gestion courante	28 883	26 735
<b>TOTAL</b>	<b>188 556</b>	<b>53 683</b>

#### 6.1.2. Les charges d'exploitation

### Les Aides financières

Détail des aides financières accordées en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Réseau WWF	3 788 575	4 151 369
ONG, parc nationaux et autres	1 243 925	1 398 648
<b>TOTAL</b>	<b>5 032 500</b>	<b>5 550 017</b>

### Les Reports de fonds dédiés

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Reports Fonds dédiés contributions	406 094	496 304
Reports Fonds dédiés GP Dons	1 668 244	1 361 391
Reports Fonds dédiés GP Legs	1 367 804	686 669
Reports Fonds dédiés GP Mécénats	2 790 445	2 040 103
<b>TOTAL</b>	<b>6 232 586</b>	<b>4 584 467</b>

## 6.2. Le résultat financier

Le résultat financier est un excédent de 985 041 € principalement lié aux revenus de placements financiers au 30/06/2024.

## 6.3. Le résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Les produits exceptionnels	3 965	41 607
Les charges exceptionnelles	19 573	77 063
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(15 608)</b>	<b>(35 456)</b>

Le résultat exceptionnel est un déficit de 15 608 € lié à des cessions d'immobilisations.

## 7. La ventilation de l'effectif

Ventilation de l'effectif	Effectif moyen	ETP
Cadre	124	124
Non cadre	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>129</b>

Les rémunérations des trois salariés les mieux rémunérés s'élèvent à 428 466 €.

## 8. Les Contributions Volontaires en Nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

### Le bénévolat

Le nombre d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Le bénévolat	Nombre de bénévoles	Heures réalisées	ETP bénévoles	Valorisation au 30/06/2023
Administrateurs	6			
Bénévolat opérations en Métropole	1 751	17 164	9,4	319 937
Bénévolat opérations en Nouvelle Calédonie	787	1 985	1,1	32 367
<b>TOTAL</b>	<b>2 544</b>	<b>19 149</b>	<b>10,5</b>	<b>352 304</b>

La valorisation du bénévolat est réalisée suivant un temps de travail mensuel retenu est de 151,67 heures et ce sur 12 mois d'activité. Le taux horaire correspond à un SMIC chargé soient : pour la Métropole 18,64 € et pour la Nouvelle Calédonie 16,31 €.

### Les prestations en nature

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

Les prestations en nature	quantités	valorisation en €
Mécénats de compétences	3	170 315
contributions en services	4	114 960
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>285 275</b>

### Les dons en nature

Les dons en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

Les prestations en nature	quantités	valorisation en €
Œuvres des Artistes vendues aux enchères	4	49 900
Poupées gigognes campagne espèce parapluie	2 952	25 505
<b>TOTAL</b>	<b>2 956</b>	<b>75 405</b>

## 9. Informations complémentaires

### 9.1. Les Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Honoraires des Commissaires aux comptes en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Contrôle légal	68 400	65 892
Service(s) autre(s) que le commissariat aux comptes		
<b>TOTAL</b>	<b>68 400</b>	<b>65 892</b>

### 9.2. La rémunération versée aux trois plus hauts cadre dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

### 9.3. Les Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Les Frais des administrateurs de la Fondation sont remboursés sur justificatifs.

Frais remboursés aux administrateurs en Euros	Exercice 2023/2024
Achats	
Services extérieurs	48
Voyages et déplacements	
Réception	
Divers	
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>

## Compte de résultat par origine et destination et Compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public

Le règlement ANC 2018-06 a introduit l'obligation pour la fondation, relevant des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, d'établir les éléments suivants afin de rendre compte de l'emploi de ses ressources :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Ces éléments sont présentés aux paragraphes 10 et 11 ci-après.

### 10. Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

#### 10.1. Règles comptables et décisions de gestion

Le CROD a été élaboré conformément aux règles définies en section 2 du règlement ANC 2018-06 et en application des décisions de gestion du Conseil d'Administration portant sur les éléments suivants :

- Règles de présentation du CROD :
  - Le Conseil d'Administration a également décidé de présenter sur une ligne distincte au sein de la rubrique « Frais de fonctionnement » du CROD au sein de la rubrique 3.2 « frais de fonctionnement refacturés à d'autres entités » les frais de fonctionnement relatifs à la société Panda, portés par la Fondation WWF France et qui lui sont refacturés à l'euro l'euro. Ainsi, les frais de fonctionnement inhérents aux activités propres de la Fondation WWF France sont présentés en rubriques 3.1 « Frais de fonctionnement WWF France ».
- Règles d'emploi des ressources
  - A compter de l'exercice clos le 30 juin 2021, la priorité d'emploi des ressources (ou produits) pour l'élaboration du CROD, décrite au paragraphe 10.2 ci-après, consiste pour la part non affectée des ressources (non dédiées à un projet défini) à employer **en priorité les ressources issues de la générosité du public**.
  - Le Conseil d'Administration a également décidé de ne pas présenter les **dotations aux provisions et dépréciations** ainsi que les reprises de provisions et dépréciations dans la colonne " Dont générosité du public " du CROD considérant que :
    - seules les charges réellement engagées et générant des décaissements effectifs peuvent faire l'objet d'un emploi des fonds issus de la générosité du public et figurer à ce titre dans les charges de la colonne " Dont générosité du public " du CROD ;
    - seuls les produits générant des encaissements effectifs issus de la générosité du public peuvent figurer dans les produits de la colonne " Dont générosité du public " du CROD.
- Règles de ventilation des charges au sein des rubriques de charges du CROD et d'emploi du CER
  - Les règles de ventilation des charges au sein des rubriques de charges du CROD sont précisées dans les paragraphes de l'annexe du CROD se rapportant aux charges concernées.

- Présentation du tableau de réconciliation des rubriques de charges du compte de résultat avec celles du CROD et des CVN (contributions volontaires en nature)
  - Le conseil d'administration a décidé de présenter le tableau de réconciliation des rubriques de charges du compte de résultat avec celles du CROD et des CVN

## 10.2. Affectation des charges aux produits qui les financent

Principe général : Toutes les charges de l'exercice sont ventilées par produits à l'origine de leur financement. Cette ventilation est réalisée en distinguant les catégories de produits suivantes :

1. Les produits liés à la générosité du public incluant :
  - a. Les cotisations sans contrepartie
  - b. Les dons manuels
  - c. Les legs, donations et assurances-vie
  - d. Les mécénats des entreprises
  - e. Les autres produits liés à la générosité du public (ex : produits financiers de placement de la Générosité du Public, ...)
2. Les produits non liés à la générosité du public incluant :
  - a. Les cotisations avec contreparties
  - b. Le parrainage des entreprises (ou « sponsoring »)
  - c. Les contributions financières sans contrepartie (ex : financement reçues de personnes morales non lucratives, ...)
  - d. Les autres produits non liés à la générosité du public (ex : refacturations de charges à d'autres entités, ...)
3. Les subventions et autres concours publics
4. Les reprises de provisions et dépréciations
5. L'utilisation des fonds dédiés antérieurs

Au sein de ces différentes catégories, une première ventilation des produits est réalisée selon leur caractère « dédié » ou « non dédié » par un tiers financeur à un projet défini.

Les produits dédiés : Ce sont les produits destinés à financer un projet défini expressément désigné par un tiers financeur qu'il s'agisse de donateurs, de testateurs, d'entreprise mécènes, de financeurs publics, etc.

Les produits non dédiés : Ce sont les produits non affectés par un tiers à un projet défini et dont l'emploi est décidé librement par la Fondation WWF.

Conformément aux décisions de gestion du Conseil d'Administration, le CROD a été élaboré sur la base des règles suivantes :

a) Ordre de priorité d'emploi des fonds :

1. Emploi obligatoire en priorité des financements dédiés à des projets déterminés selon les opérations comptabilisées tout au long de l'année en comptabilité analytique
2. Emploi des fonds issus de la générosité du public incluant les dons, les legs, les autres produits liés à la générosité du public et, désormais, avec la mise en œuvre du nouveau règlement comptable ANC 2018-06, les mécénats d'entreprises
3. Les charges de fonctionnement relatives à la société Panda sont systématiquement financées par les produits de facturation à la société Panda qui s'y rattachent et qui sont présentés dans la rubrique 2.4 « autres produits non liés à la générosité du public du CER » (refacturation à l'euro l'euro)
4. Emploi des autres financements non dédiés à des projets déterminés

b) Par nature de rubrique de charges :

1. Missions sociales : Les missions sociales sont financées par les fonds selon les règles de priorité d'emploi décrites ci-dessus
2. Frais de recherche de fonds : Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par les fonds issus de la générosité du public pour la part restante après financement des missions sociales
3. Frais de fonctionnement :
  - Les frais de fonctionnement relatifs à la société Panda (rubrique 3.2 « Frais de fonctionnement facturés à d'autres entités ») sont financés par les produits de facturation à la société Panda qui s'y rattachent, présentés dans la rubrique 2.4 « autres produits non liés à la générosité du public du CER » du CROD (refacturation à l'euro l'euro).
  - Les frais de fonctionnement WWF France (rubrique 3.1) sont financés :
    - En priorité par les subventions et autres concours publics pour la part des frais financée dans les conventions de financement signées avec les bailleurs
    - Puis selon les règles de priorité d'emploi décrites ci-dessus.
4. Dotations aux provisions et dépréciations : conformément à la décision de gestion entérinée par le Conseil d'Administration de la fondation, les dotations aux provisions et dépréciations ne sont pas financées par les fonds issus de la générosité du public.

### 10.3. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023/2024		EXERCICE 2022/2023		VARIATIONS	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>29 242 623</b>	<b>29 242 623</b>	<b>25 777 003</b>	<b>25 777 003</b>	<b>3 465 620</b>	<b>3 465 620</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie					-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	26 891 366	26 891 366	24 619 225	24 619 225	2 272 141	2 272 141
- Dons manuels	16 111 298	16 111 298	15 754 890	15 754 890	356 408	356 408
- Legs, donations et assurances-vie	6 684 290	6 684 290	5 196 241	5 196 241	1 488 050	1 488 050
- Mécénat	4 095 778	4 095 778	3 668 095	3 668 095	427 683	427 683
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 351 257	2 351 257	1 157 778	1 157 778	1 193 479	1 193 479
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 889 756</b>		<b>4 193 544</b>		<b>303 789</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie					-	-
2.2 Parrainage des entreprises					-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	3 044 799		2 997 548		47 251	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	844 957		1 195 996		351 039	-
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 991 267</b>		<b>3 344 006</b>		<b>1 352 740</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>79 858</b>	<b>-</b>	<b>79 858</b>	<b>-</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>4 346 443</b>	<b>3 914 306</b>	<b>2 887 682</b>	<b>1 941 555</b>	<b>1 458 761</b>	<b>1 972 752</b>
<b>TOTAL</b>	<b>39 470 089</b>	<b>33 156 930</b>	<b>36 282 094</b>	<b>27 718 558</b>	<b>3 187 995</b>	<b>5 438 372</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>25 793 977</b>	<b>21 713 357</b>	<b>23 299 834</b>	<b>17 536 761</b>	<b>2 494 143</b>	<b>4 176 595</b>
1.1 Réalisées en France	17 805 717	16 310 583	14 995 674	12 552 959	2 810 043	3 757 624
- Actions réalisées par l'organisme	16 524 348	15 179 815	13 720 965	11 862 462	2 803 383	3 317 354
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 281 369	1 130 768	1 274 709	690 497	6 660	440 271
1.2 Réalisées à l'étranger	7 988 260	5 402 774	8 304 161	4 983 803	315 900	418 971
- Actions réalisées par l'organisme	2 385 436	954 414	2 455 053	1 501 572	69 617	547 158
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	5 602 824	4 448 359	5 849 107	3 482 230	246 283	966 129
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7 624 435</b>	<b>7 624 435</b>	<b>6 838 205</b>	<b>6 838 205</b>	<b>786 230</b>	<b>786 230</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 103 483	7 103 483	6 491 594	6 491 594	611 888	611 888
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	520 953	520 953	346 611	346 611	174 342	174 342
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 905 223</b>	<b>983 383</b>	<b>2 053 890</b>	<b>898 221</b>	<b>148 667</b>	<b>85 163</b>
3.1 Frais de fonctionnement WWF France	1 073 709	983 383	998 229	898 221	75 480	85 163
3.2 Frais de fonctionnement refacturés à d'autres entités	831 514	-	1 055 661	-	224 147	-
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>138 437</b>	<b>-</b>	<b>64 219</b>	<b>-</b>	<b>74 218</b>	<b>-</b>
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>6 232 586</b>	<b>5 826 492</b>	<b>4 584 467</b>	<b>4 088 163</b>	<b>1 648 119</b>	<b>1 738 329</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41 694 658</b>	<b>36 147 668</b>	<b>36 840 614</b>	<b>29 361 350</b>	<b>4 854 044</b>	<b>6 786 318</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 2 224 569</b>	<b>- 2 990 738</b>	<b>- 558 521</b>	<b>- 1 642 792</b>	<b>- 1 666 049</b>	<b>- 1 347 946</b>

#### 10.4. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) - Suite

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023/2024		EXERCICE 2022/2023		VARIATIONS	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					-	-
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GP</b>	<b>637 579</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>	<b>501 747</b>	<b>135 832</b>	<b>135 832</b>
Bénévolat	352 304	352 304	280 920	280 920	71 384	71 384
Prestations en nature	285 275	285 275	220 828	220 828	64 447	64 447
Dons en nature					-	-
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GP</b>					-	-
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					-	-
Prestations en nature					-	-
Dons en nature					-	-
<b>TOTAL</b>	<b>637 579</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>	<b>501 747</b>	<b>135 832</b>	<b>135 832</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					-	-
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>510 694</b>	<b>510 694</b>	<b>366 895</b>	<b>366 895</b>	<b>143 799</b>	<b>143 799</b>
Réalisées en France	510 694	510 694	366 895	366 895	143 799	143 799
Réalisées à l'étranger					-	-
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>120 275</b>	<b>120 275</b>	<b>123 428</b>	<b>123 428</b>	<b>3 153</b>	<b>3 153</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 611</b>	<b>6 611</b>	<b>11 425</b>	<b>11 425</b>	<b>4 814</b>	<b>4 814</b>
<b>TOTAL</b>	<b>637 579</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>	<b>501 747</b>	<b>135 832</b>	<b>135 832</b>

##### 10.4.1. Les Produits par origine

##### Les produits liés à la Générosité du public

Les produits de la Générosité du public représentent 83 % des produits de l'exercice (hors Reprise sur provisions & dépréciations et utilisations des Fonds dédiés).

- Les cotisations sans contrepartie

Au vu du statut de Fondation, il n'existe pas de cotisation sans contrepartie.

- Les Dons, legs et mécénats
  - Les dons manuels

Les Dons manuels de l'exercice concernent uniquement des dons manuels. Il n'y a dans cette rubrique ni d'abandon de frais de bénévoles, ni ventes de biens reçus en dons en nature.

Les dons manuels augmentent de 2 % par rapport à l'année antérieure.

- Les legs, donations et assurances-vie

Seuls les produits des assurances vie sont comptabilisés au fur et à mesure de leurs encaissements.

La comptabilisation des legs et donations sont comptabilisés suivant le règlement ANC 2018-06.

Le détail de la rubrique est présenté à la fin du paragraphe 6.1.1 de la présente annexe.

Ils augmentent de 1,5 M€ par rapport à l'année antérieure.

- Le Mécénat

Le mécénat est un soutien financier apporté par les entreprises, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire à la fondation. La ressource est stable par rapport à l'exercice précédent.

- Détail des Autres produits liés à la Générosité du public

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Autres produits des legs liés à la gestion temporaire	-	26 341
Contributions Financières issues de la quote-part de la GP	1 350 000	1 000 000
Produits financiers	1 001 257	131 436
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
<b>TOTAL</b>	<b>2 351 257</b>	<b>1 157 778</b>

Les Produits non liés à la Générosité du public

- Les Contributions financières sans contrepartie

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Fondations et Associations	1 098 001	811 769
Fondations d'entreprises	662 191	1 221 151
Réseau WWF	1 284 606	964 628
<b>TOTAL</b>	<b>3 044 799</b>	<b>2 997 549</b>

- Les Autres produits non liés à la générosité du public

Nature en Euros	Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Facturation à Panda EURL	800 117	1 056 524
Autres produits	44 839	139 472
<b>TOTAL</b>	<b>844 957</b>	<b>1 195 997</b>

Les subventions et autres concours publics

Les subventions et concours publics représentent 6 % des produits de l'exercice (hors Reprise sur provisions & dépréciations et utilisations des Fonds dédiés).

Les reprises sur provisions et dépréciations

Il n'y a pas de reprises de provisions et dépréciations sur l'exercice 2023/2024.

Les utilisations des fonds dédiés antérieurs

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs représente 68 % des Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice.

#### 10.4.2. Les Charges par destination

La répartition des charges est fondée sur la comptabilité analytique par code projet.

Il existe deux catégories de projets :

- Les projets dits « non mixtes » dont les charges sont affectées directement aux rubriques du C.R.O.D.
- Les projets dits « mixtes » dont les charges sont ventilées suivant des clés de répartitions aux rubriques du C.R.O.D.

Les projets dits « mixtes » comprennent :

- Une partie des projets portés par le service Communication qui est répartie entre la mission sociale de sensibilisation et les frais d'appel à la générosité du public.
- Une partie des projets portés par le service Générosité du Public qui est répartie entre la mission sociale de sensibilisation et les frais d'appel à la générosité du public. Ainsi nous considérons qu'une partie des frais issus du département de la générosité du public permet de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur.
- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice correspondant à la part liée aux programmes et au financement du réseau.
- Le projet lié à notre voilier le Blue Panda, dédié à la protection de la Méditerranée. Les frais sont affectés aux différentes rubriques du C.R.O.D. en fonction de la nature des projets réalisés au cours de l'exercice.
- Une partie des projets de prospection portés par le service Relation du Monde Economique affectés sur l'exercice entre les frais d'appel à la générosité du public et les frais de recherche d'autres ressources.

Projets mixtes	Missions sociales de sensibilisation	Frais de Recherche de fonds		Frais de fonctionnement		Total projets mixtes
		Appel à la GP	Autres	de l'entité	refacturés à l'EURL Panda	
Communication	1 559 204	151 946	-	-	-	1 711 149
Générosité du public	1 826 732	4 547 565	-	-	-	6 374 297
Redevance WWF International	1 851 694	-	-	622 027	349 722	2 823 442
Voilier Blue Panda	614 128	37 987	-	5 316	-	657 431
Relation du Monde Economique	-	300 334	300 334	-	-	600 669
<b>TOTAL</b>	<b>5 851 757</b>	<b>5 037 833</b>	<b>300 334</b>	<b>627 343</b>	<b>349 722</b>	<b>12 166 989</b>

Les temps saisis par les départements sur les différents projets permettent de calculer les pourcentages de répartition des heures entre les différentes rubriques du C.R.O.D.

La masse salariale est répartie en fonction de ces pourcentages. La part non imputée directement de la masse salariale des fonctions supports est répartie dans les différentes rubriques du C.R.O.D. sur la base des pourcentages obtenus après répartition de la part imputée directement.

Les frais généraux indirects sont ventilés par rubrique du C.R.O.D. en fonction de la part de la masse salariale de chaque rubrique sur le total des rubriques.

Par ailleurs, l'affectation des charges facturées aux autres entités est isolée dans une rubrique dédiée conformément à la décision de gestion du Conseil d'Administration. Pour l'exercice 2023/2024 ces charges s'élèvent à 831 514 € et ont été entièrement refacturées à l'EURL Panda.

Détail des Missions sociales Exercice 2023/2024

Par Nature en Euros	Les programmes	La sensibilisation	Missions Sociales
Charges	8 421 482	744 720	9 166 202
Masse salariale	6 045 088	1 125 067	7 170 156
<b>Total frais directs</b>	<b>14 466 570</b>	<b>1 869 788</b>	<b>16 336 358</b>
Charges	3 509 749	3 544 166	7 053 915
Masse salariale	1 504 401	899 304	2 403 705
<b>Total frais indirects</b>	<b>5 014 150</b>	<b>4 443 470</b>	<b>9 457 620</b>
<b>Total Missions Sociales</b>	<b>19 480 720</b>	<b>6 313 258</b>	<b>25 793 977</b>

Frais indirects en Euros	Charges	Masse salariale	Missions Sociales
Part des frais généraux & fonctions supports	1 968 426	1 637 436	3 605 862
Générosité du public (prospection & fidélisation)	1 572 998	253 734	1 826 732
Part de la redevance payée au WWF International	1 851 694		1 851 694
Communication	1 145 143	414 061	1 559 204
Bateau Blue Panda	515 654	98 474	614 128
<b>Total des frais indirects</b>	<b>7 053 915</b>	<b>2 403 705</b>	<b>9 457 620</b>

Les Frais de recherche de fonds Exercice 2023/2024

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur la collecte de fonds sont valorisés suivant les règles décrites ci-dessus.

A ce titre les frais de collecte de fonds intègrent notamment :

- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public »,
- 100% des temps de prospection du département des relations entreprises.

Par Nature en Euros	Charges	Masse salariale	Frais de recherche de fonds
Frais de collecte GP	4 820 727	1 447 778	6 268 505
Frais de collecte non GP	124 564	257 016	381 581
Part des frais généraux & fonction support	456 880	517 470	974 350
<b>Total frais de recherche de fonds</b>	<b>5 402 171</b>	<b>2 222 264</b>	<b>7 624 435</b>

### Les Frais de fonctionnement Exercice 2023/2024

Les frais de fonctionnement sont constitués par des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et les frais de collectes. Ils sont ainsi constitués :

- Des dépenses non affectées aux missions sociales et aux frais de collectes ;
- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux frais de fonctionnement telle que définie par l'organisme WWF International. Et de la part de redevance facturée à l'EURL Panda.

Par Nature en Euros	Charges	Masse salariale	Frais de fonctionnement
Frais de fonctionnement WWF	733 611	340 098	1 073 709
Frais de fonctionnement refacturés à l'EURL Panda	527 290	304 224	831 514
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<b>1 260 901</b>	<b>644 323</b>	<b>1 905 223</b>

### Les Reports en fonds dédiés de l'exercice 2023/2024

Les Reports en fonds dédiés de l'exercice sont constitués à 45% de reports sur Mécénats (cf. tableau en 4.3.5 fonds dédiés)

### L'utilisation des ressources

Les produits et charges sont suivis par projets, et financeur.

Les dons, legs, mécénats, contributions, subventions, concours publics affectés de l'exercice et les utilisations de fonds dédiés de l'exercice sont affectés précisément à la rubrique de CROD qu'ils concernent :

Par : La détermination de la répartition des financements sur projet en financement lié à la Générosité du Public et non liés à la Générosité du Public.

Par : La détermination de la part des versements aux autres organismes France et Etranger sur Missions sociales financés par des Fonds liés à la générosité du public et des fonds non liés à la Générosité du public.

Par ailleurs, l'affectations des produits, financements non affectés à des versements aux autres organismes aux actions réalisées directement au prorata des charges sans financement.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS  
Exercice 01/07/2021 – 30/06/2022



**10.5. Tableaux de rapprochement des charges du compte de résultat aux charges du CROD Exercice 2023/2024 :**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement		Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources	WWF France	Refacturés à d'autres entités				Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes										
Achats de marchandises	10 030	-	2 901	-	4 206	-	64	-	-	-	-	-	-	17 201
Variation de stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	7 890 233	-	661 122	3 465	4 946 750	156 958	64 570	107 604	-	-	-	-	-	13 830 703
Aides financières	-	1 281 369	-	3 751 131	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 032 500
Impôts, taxes et versement assimilés	596 952	-	110 224	-	141 513	24 282	25 363	20 653	-	-	-	-	-	918 987
Salaires et traitements	5 010 251	-	972 374	-	1 174 162	206 620	212 627	190 666	-	-	-	-	-	7 766 699
Charges sociales	2 456 472	-	478 258	-	586 486	99 504	104 065	92 972	-	-	-	-	-	3 817 757
Dot. aux amort. et dépréciations	448 881	-	18 263	-	74 585	12 179	13 005	69 898	97 500	-	-	-	-	734 311
Dotations aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	40 937	-	-	-	-	40 937
Reports en fonds dédiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 232 586	-	-	6 232 586
Autres charges	91 300	-	142 138	1 831 271	175 740	21 409	644 589	349 722	-	-	-	-	-	3 256 170
Charges financières	656	-	156	16 958	40	0	8 759	-	-	-	-	-	-	26 569
Charges exceptionnelles	19 573	-	-	-	-	-	667	-	-	-	-	-	-	20 239
Participations des salariés aux résultats														-
Impôt sur les bénéfices														-
<b>TOTAL</b>	<b>16 524 348</b>	<b>1 281 369</b>	<b>2 385 436</b>	<b>5 602 824</b>	<b>7 103 483</b>	<b>520 953</b>	<b>1 073 709</b>	<b>831 514</b>	<b>138 437</b>	<b>-</b>	<b>6 232 586</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41 694 658</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources	WWF France	Refacturés à d'autres entités	
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens							-
Prestations en nature	172 048		106 889		6 339		285 275
Personnel bénévole	338 646		13 386		272		352 304
<b>TOTAL</b>	<b>510 694</b>	<b>-</b>	<b>120 275</b>	<b>-</b>	<b>6 611</b>	<b>-</b>	<b>637 579</b>

## 11. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

### 11.1. Le CER

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination.

Les **ressources reportées liées à la Générosité du Public** correspond à la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public. La notion de « disponibilité » des fonds propres est définie par la Fondation WWF par le fait de pouvoir utiliser la trésorerie correspondante pour financer des dépenses ou des investissements à venir.

Par conséquent, le montant des ressources reportées issues de la générosité du public a été calculé en retranchant du montant des fonds propres du WWF France à l'ouverture de l'exercice :

- Les rubriques des fonds propres ne provenant pas de la générosité du public ;
- Les rubriques des fonds propres non consommables (la trésorerie n'étant pas disponible pour financer des projets ou activités futures) ;
- La quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources issues de la générosité du public sur les exercices antérieurs.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>21 713 357</b>	<b>17 536 761</b>	<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>29 242 623</b>	<b>25 777 003</b>
1.1 Réalisées en France	16 310 583	12 552 959	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	15 179 815	11 862 462	1.2 Dons, legs et mécénat	26 891 366	24 619 225
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 130 768	690 497	- Dons manuels	16 111 298	15 754 890
1.2 Réalisées à l'étranger	5 402 774	4 983 803	- Legs, donations et assurances-vie	6 684 290	5 196 241
- Actions réalisées par l'organisme	954 414	1 501 572	- Mécénat	4 095 778	3 668 095
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 448 359	3 482 230	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 351 257	1 157 778
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7 624 435</b>	<b>6 838 205</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 103 483	6 491 594			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	520 953	346 611			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>983 383</b>	<b>898 221</b>			
3.1 Frais de fonctionnement WWF France	983 383	898 221			
3.2 Frais de fonctionnement refacturés à d'autres entités	-	-			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>30 321 176</b>	<b>25 273 187</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>29 242 623</b>	<b>25 777 003</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 826 492</b>	<b>4 088 163</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>3 914 306</b>	<b>1 941 555</b>
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	2 990 738	1 642 792
<b>TOTAL</b>	<b>36 147 668</b>	<b>29 361 350</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 147 668</b>	<b>29 361 350</b>
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	14 336 513	16 048 599
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 2 990 738	- 1 642 792
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 262 673	- 69 294
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	11 083 102	14 336 513

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023		EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>510 694</b>	<b>366 895</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GP</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>
Réalisées en France	510 694	366 895	Bénévolat	352 304	280 920
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	285 275	220 828
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>120 275</b>	<b>123 428</b>	Dons en nature	-	-
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 611</b>	<b>11 425</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>	<b>TOTAL</b>	<b>637 579</b>	<b>501 747</b>

## 11.2. Les fonds dédiés du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>5 942 180</b>	<b>3 795 571</b>
Impact Règlement 2018-06 à l'ouverture de l'exercice		
(-) Utilisation	- 3 914 306	- 1 941 555
(+) Report	5 826 492	4 088 163
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>7 854 366</b>	<b>5 942 180</b>